



École de Médecine Traditionnelle Chinoise

Massage Traditionnel Chinois / TPFA / Réflexologie Plantaire

Auriculothérapie / Mian Xiang / Massage Assis Chinois

Qi-Gong / Taiji-Quan

INSCRIPTION

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formations

<input type="checkbox"/> Massage Chinois (2 semaines en continu)	3150 €
<input type="checkbox"/> Massage Chinois (10 weekends ou 3x5 jours)	3150 €
<input type="checkbox"/> TPAF* (10 weekends)	3290 €
<input type="checkbox"/> TPAF* (3x6 jours)	3290 €
<input type="checkbox"/> Méthode S.H.E.N (3 jours + 1)	2200 €
<input type="checkbox"/> QI-GONG - Année 1 sur 2 semaines en continu	2750 €
<input type="checkbox"/> QI-GONG - Année 1 (en weekend)	2750 €
<input type="checkbox"/> MTC Année 4 (1x7 jours et 1x6 jours)	3150 €
<input type="checkbox"/> QI-GONG MARTIAL DE SHAOLIN (voir descriptif)	270 € / niveau
<input type="checkbox"/> Tai-Ji-Quan (2 ans - voir descriptif)	1880 € / an
<input type="checkbox"/> Voyage en Chine	4000 € environ

Stages / Séminaires / Formations courtes

<input type="checkbox"/> Réflexologie plantaire	850 €
<input type="checkbox"/> Auriculothérapie	395 €
<input type="checkbox"/> Massage assis	395 €
<input type="checkbox"/> Toute autre formation collective sur 1 journée	395 €
<input type="checkbox"/> Massage et lecture du visage (MIAN XIANG)	850 €
<input type="checkbox"/> Massage Drainant / Body Drainer (par Machine-Ventouse)	4500 €
<input type="checkbox"/> SHIATSU de bien-être : Visage / Dos / Corps	395 €
<input type="checkbox"/> Digitopression (1 journée)	395 €
<input type="checkbox"/> Cours privés - coaching individuel (la séance)	A partir de 130 €

Frais d'inscription annuel (formation longue) ** 245€

Frais d'inscription (formations courtes) 95€

Supplément de 30 % pour les sociétés ou associations.

En cas de prise en charge par un organisme majoration de 60 %.

*Théorie & Pratiques Fondamentales Avancées.

**Frais d'inscription obligatoires à payer chaque année, par stagiaire, pour les formations longues.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Adresse :
.....
.....

Ville : C. postal :

Téléphone :

Email :

Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Fait à : Le :

Signature (précédée de la formule « Lu et approuvé, bon pour accord »)

Renvoyer le coupon ci-dessus accompagné d'un chèque d'un montant de **390 €**
à l'ordre de **SHEN** à l'adresse suivante :

SHEN - École de Médecine Chinoise
52, rue de Moscou 75008 Paris

- Téléphone : **01 43 87 46 30**
- Portable : **06 85 67 74 45**
- Mail : **shen-topalian@orange.fr**
- SIRET : **445 336 829 00046**

**Organisme de Formation déclaré sous le N° 117 549 999 75, auprès du préfet
de région d'île de France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'état.**

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Je soussigné(e), Nom : Prénom :

Né(e) le : Tél. :

Email :

élève en formation, décharge l'Ecole SHEN et son représentant M. TOPALIAN Christophe, de toutes responsabilités concernant des préjudices éventuels matériels, moraux ou physique, des accidents, des vols de quelque nature que ce soit ou dommages sans aucune exception ni réserve, causée par moi-même ou par autrui, pendant ma présence au sein de l'Ecole SHEN sise au 52 rue de Moscou 75 008 PARIS.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Ecole SHEN et notamment des articles 7 et 8 relatifs aux sanctions et à la discipline ainsi qu'aux consignes de comportement d'usage à adopter durant une quelconque formation organisée dans l'enceinte de l'Ecole SHEN. J'admets et accepte d'une part l'interdiction formelle qui m'est faite de ne pas prendre de photos ni de vidéos dans l'enceinte de l'Ecole SHEN et d'autre part de ne pas enregistrer les cours (sauf sur autorisation exceptionnelle du formateur) et divulguer les supports de cours écrits ou dématérialisés sous peine de poursuite judiciaire. Je m'engage à respecter scrupuleusement le contenu de cette convention valant règlement intérieur.

Je confirme et reconnait de surcroît avoir été avisé et suffisamment informé par le Directeur de formation M. TOPALIAN Christophe que la pratique de l'acupuncture et de la pharmacopée (utilisation des plantes) est un exercice illégal de la médecine en France pour les non médecins.

Date

.....

Signature (précédée de « Lu et approuvé» et «Bon pour acceptation sans conditions»)

REGLEMENT INTERIEUR

Entre les soussignés Écoles SHEN :

- Organisme de Formation : SHEN
- N° de SIRET : 445 336 829 00046
- Adresse / lieu de formation : 52, rue de Moscou 75008 PARIS
- Organisme de Formation : déclarée sous le N° 117 549 999 75 auprès du préfet de Région d'Île de France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'État.

Et le / la stagiaire :

Madame, Monsieur.....,

Né (e) le désireux (se) de suivre une formation

en sur une durée de année(s)

à raison (voir planning), demeurant

.....,

est conclu la convention suivante, en application de l'article L 920-13, et des dispositions du Livre III de la partie VI du code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

Frais de formation (à remplir par l'Écoles SHEN) :

..... € pour heures de formation soit € par heure.

Ce montant sera réglé par chèque dès le premier weekend de formation en une ou plusieurs fois.

ARTICLE 1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'organisme de formation SHEN dispense la formation en : Massage Traditionnel Chinois, TPFA*, Réflexologie plantaire, Auriculothérapie, Mian Xiang, Massage assis, Shiatsu, Qi-Gong et Taiji-Quan.

Nature de l'action : formation sur quatre années accompagnée de modules annexes de formations.

Objectifs pédagogiques : interpréter et traiter les pathologies ainsi que les douleurs autrement, en régulant le Yin et le Yang.

Moyens pédagogiques : supports de cours, démonstrations et applications des techniques enseignées.

Modalité de contrôle des connaissances et sanction de la formation :

un contrôle de connaissances sera effectué au milieu de la formation et un autre à la fin de celle-ci, toute réussite sera sanctionnée par un certificat (attestation de compétence).

Christophe TOPALIAN :

Diplômé et certifié Formateur par l'Université de Pékin.

Diplômé de l'Institut du QUIMETAO (Qi-Gong et Taiji-Quan).

Diplômé de l'école SHEN (M.T.C.).

Diplômé de l'École Française de Shiatsu (Shiatsu).

Diplômé de l'Académie de Kung-Fu Tai-Nui (Arts Martiaux Traditionnels Chinois),
5^e Duan en Wushu.

DURÉE DES FORMATIONS PROPOSÉES :

Médecine Traditionnelle Chinoise - 624 heures de cours :

- Soit sur quatre années
(Massage Traditionnel Chinois, TPFA*, Qi-Gong et Perfectionnement),
- Soit selon les différentes formules proposées.

PROGRAMMES DES FORMATIONS PROPOSÉES :

- **M.T.C. sur 4 ans** : 624 heures :
 - Année 1 : Tui Na An Mo / Normalisations / Médecine Manuelle
 - Année 2 : TPFA*
 - Année 3 : Qi-Gong
 - Année 4 : Perfectionnement (Tui Na / Ventouses / MFP / Qi-Gong / Ostéopathie chinoise)
- **Auriculothérapie** : 8 heures ou 16 heures selon le niveau de l'élève.
- **Réflexologie plantaire** : 24 heures en 1 week-end de 3 jours.
- **Massage du visage** : 24 heures en 1 week-end de 3 jours.
- **Massage drainant** : 24 heures en 1 week-end de 3 jours.
- **Massage assis** : 8 heures ou 16 heures selon le niveau de l'élève.
- **Qi-Gong professionnel** : 232 heures sur deux années.
- **Shiatsu du Corps, du Dos et du Visage** : 8 heures ou 16 heures selon le niveau de l'élève.

*Théorie & Pratiques Fondamentales Avancées.

LIEU DES FORMATIONS :
52, rue de Moscou - 75008 Paris /
17, rue des Hirondelles - 17220 Sainte-Soulle

Le paiement se fera dès la première session de formation.
Il s'effectuera par chèque, virement ou en espèce.

Pour tout arrangement, merci de prendre contact avec l'École SHEN.

CONDITION SINE QUA NON POUR LA TENUE D'UNE FORMATION
Le nombre de stagiaire sera de 6 personnes minimum
à 24 personnes maximum par session de formation.

ARTICLE 2 : FRAIS D'INSCRIPTION ET ANNUELS DE GESTION

Les frais d'inscription et annuels de gestion par stagiaire de 245 € sont dus pour chaque année lors d'une formation longue : Massage Traditionnel Chinois, TPFA, Massage avec les Ventouses, Auriculothérapie, Réflexologie Plantaire, Mian Xiang, Massage Assis, Qi-Gong, Shiatsu et Tai-Ji-Quan. Pour les formations courtes, les frais d'inscriptions s'élèvent à 95 € par session.

ARTICLE 3 : DÉLAI DE RÉTRACTATION ET NON REMBOURSEMENT DES ARRHES

À compter de la date de la signature du bulletin d'inscription faisant office de contrat, les stagiaires disposent d'un délai de rétractation de dix jours. Au-delà de cette période, la somme correspondant aux arrhes de 390 € versée comprenant les frais d'inscription, ceux afférents au premier week-end et aux frais divers ne sera pas remboursée.

ARTICLE 4 : ASSIDUITÉ

L'étudiant s'engage après avoir débuté une formation, à en suivre l'intégralité. En cas d'absence lors d'un ou plusieurs cours, ou de cessation de formation par le stagiaire, au-delà du premier week-end, tous les cours resteront dus. Les cours démarrent à 9h00. Aucun retard ne sera accepté.

ARTICLE 5 : LITIGE

En cas de litige, les cocontractants conviendront, préalablement à toute action en justice, des modalités de règlement amiable des difficultés auxquelles peuvent donner lieu l'exécution de la convention.

ARTICLE 6 : PRISE D'EFFET DE LA CONVENTION ECOLE SHEN / ÉLÈVE

La présente convention prend effet à compter de la date de l'inscription dûment remplie par le stagiaire.

ARTICLE 7 : DISCIPLINE ET SANCTIONS

L'élève s'engage à se comporter correctement pendant le déroulement des cours et sur le lieu des stages, de façon à permettre un enseignement harmonieux. En cas de problème de comportement ou de discipline, l'organisme de formation (École SHEN) se réserve le droit de demander au stagiaire ou à l'élève de ne plus se présenter en cours, du fait de son comportement préjudiciable au bon déroulement de l'enseignement. Tous les cours resteront dus.

ARTICLE 8 : SUPPORTS DE COURS

Les stagiaires ont la possibilité, lors du déroulement des cours et sur accord du Formateur, d'utiliser un magnétophone ou un dictaphone pour enregistrer les cours. En revanche, **les photos et vidéos sont formellement interdites dans l'enceinte de l'École Shen** (sauf autorisation explicite du directeur), sous peine d'éviction de l'auteur des faits et de poursuite judiciaire en cas de non règlement à l'amiable. **Tous les supports de cours fournis aux étudiants sont la propriété de l'École SHEN.** Ils ne peuvent en aucune manière être utilisés à d'autres fins que celles de supports de travail pour l'élève.

Si les supports de cours de l'École SHEN venaient à être utilisés pour enseignement, reproduction sans autorisation explicite de l'École SHEN, celle-ci s'autorise toutes poursuites afin de mettre fin à cette utilisation. Le stagiaire s'engage **à ne jamais transmettre les notes ou les supports de cours aux personnes n'ayant pas suivi cette formation.**

ARTICLE 9 : RÉVISION POUR LES ÉLÈVES

Le stagiaire désireux de refaire ou venir réviser une formation déjà effectuée, le pourra s'il le souhaite. Il lui sera alors demandé 80 % du prix de la formation qu'il suivra et 50 % des frais d'inscriptions.

Date

.....

Signature (précédée de la formule « lu et approuvé »)

Diplôme & Certification du formateur



北京中醫藥大學
Beijing University of Chinese Medicine

地址:北京北三环东路11号 邮编:100029 电话:(8610) 6428-6426, 传真:(8610) 6421-3841, 电子邮件: xiaoban@bjucmp.edu.cn
No.11 Bei San Huan Dong Lu, Beijing 100029 Tel: (8610) 6428-6426, Fax: (8610) 6421-3841, E-mail: xiaoban@bjucmp.edu.cn

CERTIFICATION

Le Comité International d'Échange et de Coopération de l'Association Chinoise garante du plus haut niveau d'Éducation en Médecine Traditionnelle Chinoise « The International Exchange and Cooperation Committee of China Association of Higher Education of Traditional Chinese Medicine », atteste que Christophe TOPALIAN, Directeur de l'École SHEN, est désigné FORMATEUR en Médecine Traditionnelle Chinoise.

En effet, ce titre méritoire lui est attribué par le Comité International d'Échange et de Coopération, au regard de ses compétences et de ce fait nous représente en France au travers de l'École SHEN.

Par ailleurs, Le Comité International d'Échange et de Coopération de l'Association Chinoise garante du plus haut niveau d'Éducation en Médecine Traditionnelle Chinoise « The International Exchange and Cooperation Committee of China Association of Higher Education of Traditional Chinese Medicine » atteste que l'École SHEN, sise au 52 rue de Moscou 75 008 PARIS, est la seule Ecole en France dont le programme est supervisé, soutenu, approuvé et validé par l'UMTC de Pékin, référence mondiale de la Médecine Traditionnelle Chinoise.

The International Exchange and Cooperation Committee of China Association of Higher Education of Traditional Chinese Medicine (TCM), certify that Christophe TOPALIAN, Director of the School SHEN, is appointed as Professor of Traditional Chinese Medicine.

Indeed, this meritorious is attributed to Christophe TOPALIAN by the International Exchange and Cooperation Committee regarding his jurisdiction and skills and he was entrusted by the Committee in France through the SHEN School.

More over, The International Exchange and Cooperation Committee of China Association of Higher Education of Traditional Chinese Medicine, supports, approves and validates the teaching given by Christophe TOPALIAN through the French School of TCM : SHEN, located in France at 52, rue de Moscou 75 008 PARIS, after overseeing the Curriculum.

Signed by: Niu Xin, MD, PhD



Chairman of International Exchange and Cooperation Committee of
China Association of Higher Education of TCM
Professor of Beijing University of Chinese Medicine

April 30th, 2015

神 SHEN 神

ECOLE DE MEDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE

PROTOCOLE D'ACCORD

The Department of Traditionnels Chinese Médecine de Beijing University of Chinese Médecine (DTCM-BUCM) soutient l'enseignement de l'École Française SHEN ainsi que de l'Académie de Kung Fu Tai Nui et reconduit les précédents accords qui ont été signé pour la première fois en 1998. Les trois parties continues de travailler dans cet esprit de coopération.

L'organisation des stages de médecine chinoise de l'École SHEN et de l'Académie de Kung Fu Tai Nui pourra s'effectuer une ou plusieurs fois par an par période de deux semaines ou plus à l'BU CM.

Lors de ces stages les matinées seront consacrées à la pratique en milieu hospitalier et les après midi aux traités fondamentaux de la Médecine Traditionnelle Chinoise. Les élèves seront encadrés par des professeurs agréés et des traducteurs s'exprimant en langue française. Il y aura au minimum un traducteur pour six étudiants.

Les élèves ayant suivis le cycle complet de formation à l'École SHEN et de l'Académie de Kung Fu Tai Nui ayant effectué un séjour à Beijing se verront remettre le certificat de l'École SHEN co-signé par l'Université de Beijing.

L' Beijing University of Chinese Médecine s'engage par cet accord à satisfaire en tous points (ci-dessus mentionnés) les demandes de l'École SHEN et de l'Académie de Kung Fu Tai Nui.

Ces accords établis depuis le 7 mai 1998, nous a engagé vers une longue et sincère collaboration amicale et seront appliqués par cet acte.

Les trois parties concernées ont signé cet accord établi en langue française, chinoise et anglaise qui ont la même validité et prennent effet à la signature du présent acte pour une période de cinq ans après en avoir pris connaissance.

Durant ces cinq années à venir les truis parties conviennent d'un accord pour mettre en place un développement en pharmacopée, en traditionnels Chinese Médecine ainsi que etudes en arts martiaux traditionnels une préparation au master.

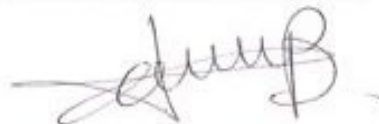
Fait à Beijing, le 10 avril 2013

Monsieur NIU XIN



Directeur de Department of traditionnels
Chinese Médecine de
Beijing University of Chinese Médecine

Monsieur Christophe TOPALIAN



Directeur de L'École SHEN
De Médecine Traditionnelle Chinoise
et de l'Académie de Kung Fu Tai Nui